

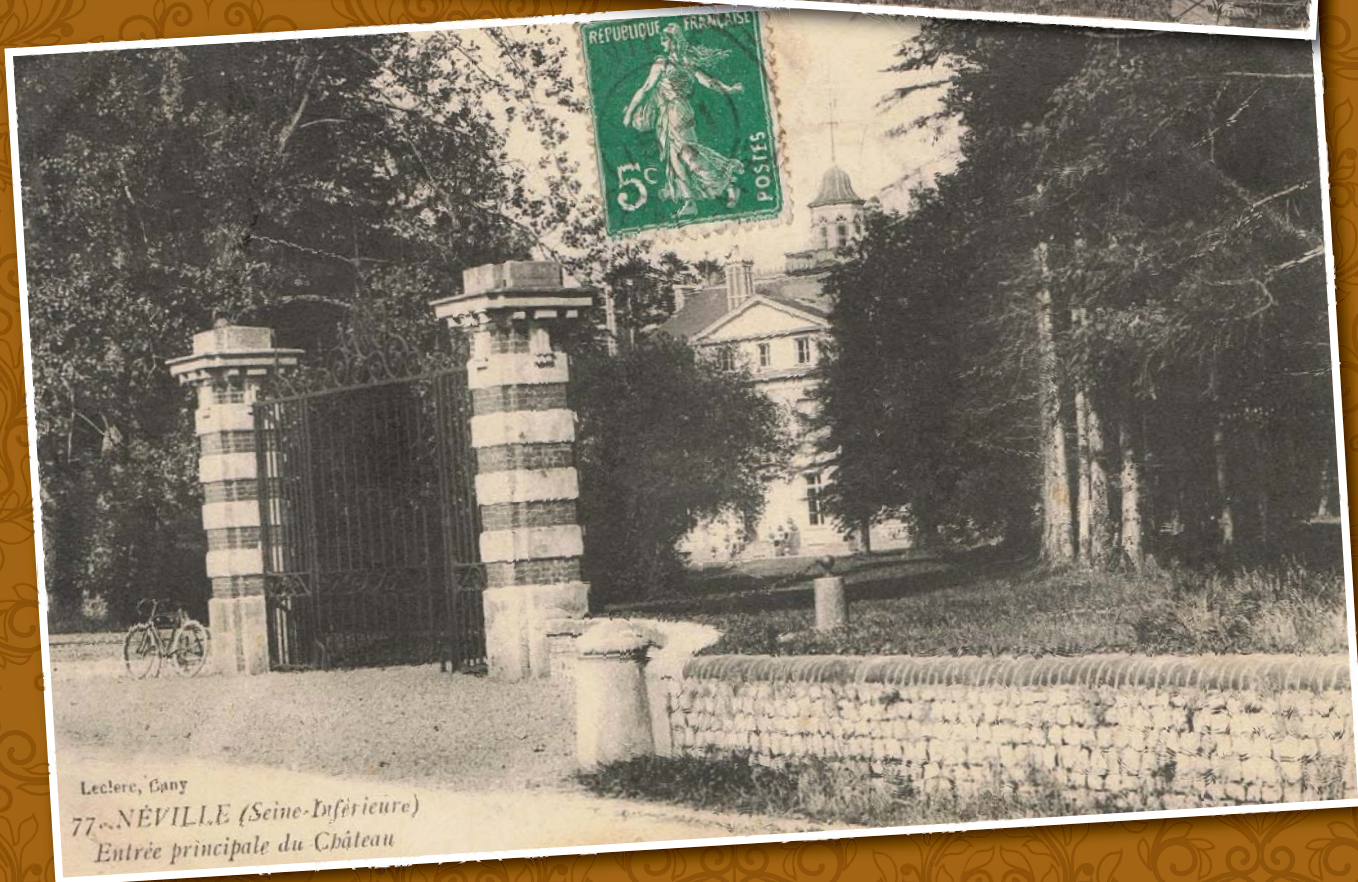
Le petit journal de

NEVILLE



N°6

Février 2019



Mesdames et Messieurs,

Au seuil de cette nouvelle année, je voudrais retracer les événements marquants de l'année 2018

Le 6 Juin 2018, la commune a signé la convention de la démarche citoyenne avec Monsieur le Sous-préfet et le commandant de la COB de FECAMP. Cinq référents se sont portés volontaires dans 5 quartiers de la commune. Une réunion tous les trimestres est organisée à la mairie avec le commandant de la gendarmerie de Saint Valéry En Caux.

- Une étude est en cours pour installer des caméras de surveillance à certains points stratégiques de la commune. Celle-ci est réalisée par l'adjudant-chef HOULBREQUE, référent sureté prévention technique de la malveillance et en vidéo-protection de la brigade de ROUEN.

- Un gendarme de la brigade de Saint Valéry en Caux, formé dans le domaine des dangers de l'internet présentera ce sujet à la classe de CM2, avec l'accord de la directrice et une réunion publique sera programmée pour en informer les habitants au début de l'année.

- Deux kinés se sont installés sur la commune au 14 Bis Rue de l'Eglise.



Agrandissement du préau de l'école



Travaux de voirie et d'électrification prévue en 2019

Cette année, deux programmes de remplacement d'éclairage public par des Leds sont prévus route de CAILLEVILLE et rue du CARRELET pour la première phase. La deuxième phase sera la route d'OCQUEVILLE, rue de la POSTE, la grande RUE, rue du CHÂTEAU D'EAU, rue des PRIMEVÈRES et rue de la CROIX la ROSE.

Un devis a par ailleurs été demandé à Eaux de Normandie pour la mise en place de cinq bornes incendie pour un coût total de 20 000 €, afin de protéger le maximum d'habitations. Des réflexions sont menées pour les lieux où il n'est techniquement pas possible d'installer de bornes incendie à cause notamment du diamètre de la canalisation.

Afin éventuellement d'aider au financement de ce projet des demandes de subventions sont envoyées à DETR, au département et des fonds de concours à la C.C.C.A.

Je souhaite ensuite vous retracer les travaux réalisés au cours de l'année 2018.

- L'agrandissement du préau de l'école primaire, ces travaux ont été réalisés durant les vacances de la Toussaint.

- Remplacement du battant de la cloche de l'église et traitement des métaux par pacification.

- Remplacement du système de badge à la salle des sports.

- Des travaux au logement situé au 5 rue de l'église ont été commencés : Le remplacement du chéneau, de la poutre et du clin. L'électricité est encore à faire pour une mise aux normes du logement.

- Des travaux de plomberie ont été effectués dans les locaux occupés par les kinés. Pose de radiateurs électriques nouvelles générations par les services techniques.

Travaux de voirie par la C.C.C.A et le Département.

Elargissement de la voirie de la départementale 105, aménagement du carrefour de la rue du BOUT ENRAGÉ, création d'un plateau surélevé et création d'une zone trente : la rue du BOUT ENRAGÉ, la rue du CARRELET et la rue des Pommiers de ce fait, les rues adjacentes se trouveront en zone trente.



Elargissement de la départementale 105



Travaux dans les bâtiments

- Les travaux d'accessibilités se continuent, notamment à la salle de sports, à l'église et à l'ancienne Mairie.

- Les travaux d'aménagement du nouveau cimetière sont en cours et devraient se terminer cette année. Un revêtement spécifique a été posé pour permettre l'accès aux fauteuils roulants.

- En ce qui concerne l'ancien cimetière une entreprise a été missionnée pour faire une recherche généalogique pour retrouver les descendants de tombes abandonnées, et ainsi appliquer les procédures de reprise le cas échéant. J'en profite pour solliciter les personnes qui pourraient nous donner des informations sur certaines tombes.

Pour la téléphonie mobile, une antenne sera installée près du terrain de football et devrait être opérationnelle courant avril

et réunir les opérateurs Free et Orange. Afin de pouvoir répondre à certaines interrogations des mesures de champs électromagnétiques seront effectuées à plusieurs points dans la commune avant et après la mise en service de l'antenne, afin de comparer les mesures.

Plusieurs contacts ont été pris avec le Directeur Régional d'Orange pour les problèmes de téléphonies afin de résoudre les désagréments rencontrés par les concitoyens.

Je voudrai terminer mes propos en félicitant les associations de la commune, pour toutes les animations qu'elles organisent dans le village tout au long de l'année.

Le conseil municipal et moi-même vous présentent une bonne et heureuse année, la santé pour tous et une réussite dans tout vos projets pour cette nouvelle année 2019.

Le Maire André-Pierre BOURDON

Concours des maisons fleuries

Les récompenses au concours des maisons fleuries :

Nous les remercions pour leur participation.

Pour les maisons résidentielles :

1er prix : Monsieur NICOLLE Jean-Marie

2ème prix : Madame MASSÉ Nadine

3ème prix : Madame ANQUETIL Stéphanie

Pour les maisons individuelles :

1er prix : Madame HUET Evelyne

2ème prix : Madame CABARET Christiane

3ème prix : Madame LHOMME Françoise

Prix exceptionnel :

Madame DUTERTRE Annick

Dès le mois de mai, vous trouverez dans les commerces et en mairie, les bons d'inscription pour le prochain concours 2019



Dernière minute

La nouvelle ambassadrice Valériquaise 2019
Anaïs Batté de Néville et Elsa (sa dauphine)



Depuis le 29 octobre 2018
ouverture d'un cabinet de kinésithérapie
Situé au 14 bis rue de l'église 76460 NEVILLE.
Tél : 02 27 13 85 28



■ Les anciens Combattants

L'assemblée générale des anciens combattants le 12 janvier 2018

Après avoir détaillé le bilan de l'année 2017, l'ensemble du bureau

- Pierre BOURDON (président)
 - Françoise BRAQUEHAIS (secrétaire)
 - Jacques CHANTREUIL (trésorier)
- a présenté sa démission.

Une nouvelle équipe a été élue pour prendre la suite

- Daniel BERTEAU (président)
- Dany VASSEUR (secrétaire)
- Marc MUSONI (trésorier)

Les membres du bureau :

- Jacques CHANTREUIL, Charles BRAQUEHAIS, Jean Pierre CADINOT (président honoraire) André Pierre BOURDON (président d'honneur)
- Joseph MOKA : Porte Drapeau

Les Sympathisants :

- Bernard STODOLNY, Jean Marc LEFEBVRE, Le Maire André-Pierre BOURDON



■ Graines de Mômes

Le 21 janvier 2018, l'association « GRAINES DE MOMES NEVILLAIS » a offert aux enfants scolarisés à Neville son deuxième spectacle de magie, riche en couleurs gaies et vives. A la fin, les enfants ont offert une caresse et un bisou à Blanche avant de rejoindre leurs parents avec leur sachet de bonbons.

L'association remercie chaleureusement Monsieur le Maire André-Pierre BOURDON pour le prêt de la salle des fêtes, ainsi que le personnel municipal, les enseignants et les commerçants pour leur contribution au bon déroulement du spectacle.

Merci aux enfants qui se sont déplacés pour aider le Magicien à retrouver son adorable Lapin Magicien, Blanche !

Merci aux parents qui ont fait un gâteau et/ou qui ont acheté à la buvette, leur aide nous est précieuse.

Nous profitons de cet article pour vous rappeler que si vous souhaitez participer à l'organisation de nos événements, suggérer des idées ou simplement vous renseigner, n'hésitez pas à nous contacter !

Faites-vous connaître.



■ Classe de neige février 2018

Les CM1-CM2 de Néville préparent un diaporama de leur classe de neige pour les familles

Le tableau de la classe des CM1-CM2 de Chloé Stibe débordait de listes à la craie blanche. Les élèves ont passé au peigne fin leur programme de la semaine à La Clusaz, car ils préparent un diaporama qui sera présenté aux familles. « Le séjour à la montagne fut une grande première pour les trois quarts des élèves. Nous l'avons partagé avec les CM1-CM2 de Saint-Riquier-ès-Plains. Pour cette classe de neige, organisée en lien avec la

directrice du centre Mylène Heuzé, nous avons combiné études et activités sportives, découverte de la nature, dégustation des produits du terroir et veillées. »

C'est sous le soleil que les petits Normands ont randonnée en raquettes et passé leur diplôme de ski de piste, de l'ourson à la 3e étoile. Parmi les moments forts retenus : « Nous avons adoré les spécialités du chef cuisinier comme la tartiflette et les crozets savoyards, et nous avons acheté du reblochon au marché pour nos parents.

« Nous avons même eu droit à une boum ! »

Quant à l'institutrice, elle a félicité ses élèves pour leur bonne attitude. Ils sont revenus sans aucun bobo



■ Le Cercle de la Gaieté



La galette des Rois

Comme tous les ans le Cercle de la Gaieté a rassemblé ses adhérents autour de la galette des rois. Les convives ont félicité les reines et les rois dans une ambiance joyeuse.



• L'assemblée générale

- Election de deux nouveaux membres au Conseil d'administration. Mr Lionel GEULIN et Mme Françoise BRAQUEHAIS remplacent M Pierre BOURDON et Mme Rolande CADOT tous deux démissionnaires. Ils ont rejoint les autres membres : Mme QATRESOUS et Mme MALANDAIN.

Les membres du Bureau ont été reconduits :
Mme MAHU Annick, présidente. Mme DEVAUCHEL Annie, trésorière Mme MAHIEU Danièle, Secrétaire.

Bourse aux vêtements du Cercle de la Gaieté

Le premier Week-end de septembre, le cercle de la gaieté a organisé à la salle des fêtes, la bourse aux vêtements, très attendue des amateurs pour réaliser de bonnes affaires et qui a connu un bon succès.

Les rendez pour cette année 2019 :

la galette des rois, l'assemblée générale le premier mardi de février. deux bourses aux vêtements les 1, 2, et 3 mars et les 6, 7 et 8 septembre. les après-midi jeux et goûters le mardi, tous les 15 jours de 14h à 18h sauf juillet /août. Le repas de fin d'année, la bûche de Noël et le filet garnis. Malgré les intempéries qui ont empêché les déposants de se déplacer en début mars il y a eu de nombreuses listes de déposées l'après-midi. Beaucoup de visiteurs et d'acheteurs jusqu'à 20 heures. Les membres du bureau ont été satisfaits des ventes réalisées, grâce au courage des bénévoles qui ont bravé le mauvais temps.

■ Armistice du 8 mai

C'est sous un beau soleil et avec le nouveau bureau des Anciens Combattants que la cérémonie pour commémorer la victoire du 8 Mai s'est déroulée au monument aux morts de Néville à 11h30. Après le dépôt des gerbes, la minute de silence, la levée des drapeaux avec les sonneries d'usage, le chant de la Marseillaise, Messieurs André-Pierre BOURDON, Maire et Jean -Pierre CADINOT, Président Honoraire ont lu leur discours, pour rappeler le souvenir de la dureté de ces conflits passés et rappeler la mémoire de tous les soldats morts pour la France. Le verre de l'amitié, offert par la municipalité, a suivi à la salle des fêtes.



Le banquet, organisé par les Anciens Combattants, a réuni une cinquantaine de sympathisants dans une ambiance cordiale, détendue et fraternelle. Il a été préparé par le traiteur William CAVE, animé par le musicien Vincent Montier et merci à tous les bénévoles pour le service.



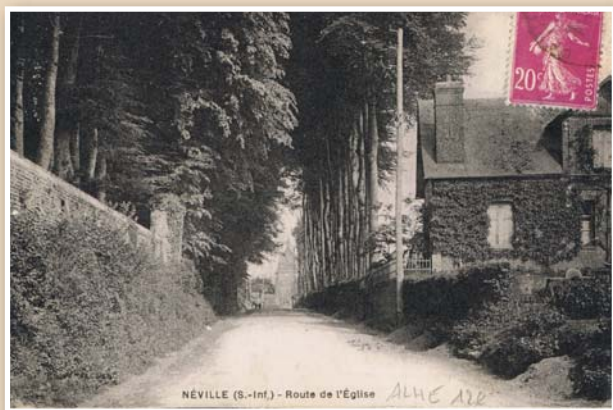
■ Fête des mères

C'est à la salle des fêtes que s'est déroulée la traditionnelle Fête des Mères.

Après son discours, Monsieur le Maire André-Pierre BOURDON, et son conseil municipal ont offert, un vin d'honneur à cette issue et chaque Maman est repartie avec une rose rouge.

La Fête des Mères est une fête annuelle qui est célébrée le dernier dimanche du mois de Mai.

La tradition remonte au début du XXème siècle.



■ Signature du protocole de participation citoyenne . . .

La signature du protocole de Le Maire de la commune de Neville a accueilli le mercredi 6 juin dernier Monsieur le Sous-Préfet de Dieppe, Jehan-Eric WINCKLER ainsi que le chef d'escadron Nicolas MEULAND commandant la compagnie de gendarmerie de Fécamp et le capitaine Dany VANHOVE commandant la COB de Saint Valéry en Caux pour procéder à la signature du protocole.

Au cours de cette signature, il a été rappelé les principes du dispositif de la participation citoyenne. Ce n'est pas de la délation, il s'agit de retisser un lien social et rassurer la population, afin d'apporter une action complémentaire et de proximité dans la lutte contre les phénomènes de délinquance.

La commune est divisée en cinq secteurs et cinq référents sont chargés de donner des faits et de faire remonter le dispositif. C'est un travail qui se réalise entre les référents, la mairie et la gendarmerie, une réunion se fera tous les trimestres ou en cas de besoin précis.

.



Ce protocole est conclu pour une durée de deux ans à compter de sa signature, renouvelable ensuite chaque année par tacite reconduction.

Pour compléter ce dispositif, une étude pour une installation éventuelle d'une vidéo surveillance sur la commune est en cours.



■ Foire à Tout des Mains Créatives

Dimanche 3 Juin 2018 s'est déroulée la dixième Foire à Tout des Mains Créatives, présidée par Marie-Claude Simon. Le soleil était au rendez-vous.

Les exposants se sont installés sur le stade ou à l'intérieur de la salle de sports. De nombreux visiteurs ont pu tranquillement chiner et se restaurer. Des bénévoles et les personnes de l'association ont participé au montage et démontage des stands ainsi qu'à la restauration qui a connu un vif succès.

Un producteur est venu proposer un grand choix de fleurs pour embellir nos jardins.

Merci à toutes les personnes qui ont participé à cette manifestation.

Rendez-vous le 02 juin 2019

.

Maison cauchoise d'antan sur le parking de la boulangerie



Fête des écoles

Spectacle Chorale des élèves de l'école

C'est à 17h00 et à la salle des fêtes de Neville, que s'est déroulé le Spectacle Chorale du 29 Juin 2018, afin de permettre aux parents de pouvoir y assister.

Ce Spectacle a été organisé par Madame VANOT, la directrice de l'école, et les enseignants de chaque classe.



Après les danses et les chants, Monsieur le Maire André-Pierre BOURDON a remis des dictionnaires aux élèves de la classe de CM 2 qui iront au collège à la prochaine rentrée.

Pour clôturer, la Mairie a offert le pot de l'amitié et de la brioche à tous les enfants et aux parents.

.

Fête Nationale du 14 Juillet

André-Pierre BOURDON, Maire de la localité, entouré de son conseil municipal et des Anciens Combattants ont déposé une gerbe au monument aux morts à 11h30 et ont observé une minute de silence. Un vin d'honneur à suivi pour le verre de l'amitié.

Pique-nique du 14 Juillet

Le bureau de l'association des Anciens Combattants de Neville tient à remercier toutes les personnes bénévoles ayant participé à la réalisation du pique nique du 14 juillet et qui ont contribué au bon déroulement de cet après midi .



Merci aussi au public qui nous a rendu visite ; petits et grands ont pu profiter des divers jeux , tours de poneys et de la restauration.

.

■ Retraite aux flambeaux et feu d'artifice

Le Feu d'Artifice du 13 Juillet 2018 a été annulé en raison des conditions climatiques (sécheresse) Il a été reporté au 15 Août 2018 sur un terrain à proximité du Moto Cross où un parking était disponible car le terrain habituel était occupé.

La retraite aux flambeaux a commencé à 21h30, puis départ à 22h00 pour une marche vers le Moto Cross avec les plus courageux. Un très beau Spectacle Pyrotechnique tiré par le 8ème Art ; des tirs aux couleurs et effets crépitants ont pétillé dans la nuit ; un hommage à Johnny pour le thème musical.



Monsieur le Maire et la commission Fêtes et Cérémonies remercient l'Artificier, le Moto Cross pour leur participation à la réalisation du Feu d'Artifice, Monsieur Lacuisse pour le prêt du terrain, les bénévoles pour la circulation sur le parking ainsi que le public pour sa compréhension.



■ Le repas du C C A S

Le traditionnel banquet des aînés organisé par les membres du CCAS. Ce repas était placé sous la présidence d'André-Pierre Bourdon, maire, entouré de Renée MICHEL et Alain MAINNEMARE doyens de l'assistance, qui sont repartis chacun avec un panier garni. Un succulent repas, dans une ambiance conviviale, préparé et servi par le traiteur Lefebvre de Maromme



le centenaire de l'Armistice du 11 Novembre

Rassemblement au monument aux morts pour commémorer le 100ème anniversaire de l'Armistice de 1914-1918. Les Anciens Combattants, le Maire et son conseil municipal, les sapeurs-pompiers de St Valery en Caux et les sympathisants se sont recueillis avec émotion pour la fraternité retrouvée.



Lever des couleurs, dépôt des gerbes des Anciens Combattants et de la municipalité, Lecture du discours du Président de la République par André-Pierre Bourdon, le Maire qui a ensuite remercié :

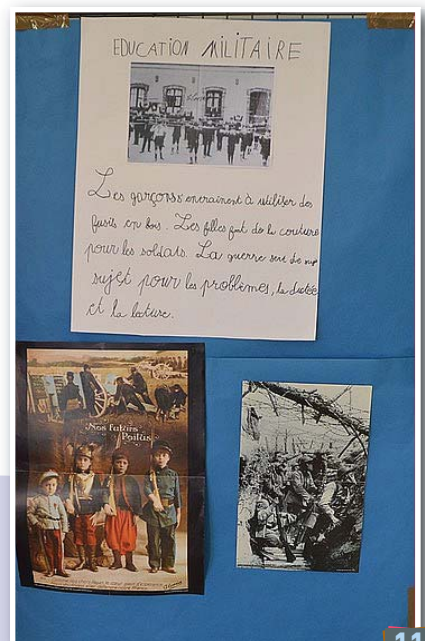
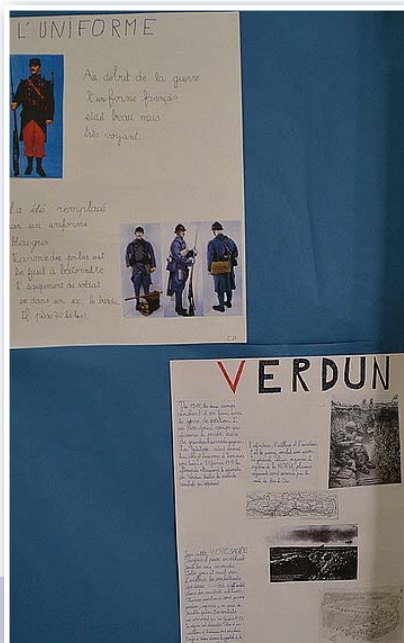
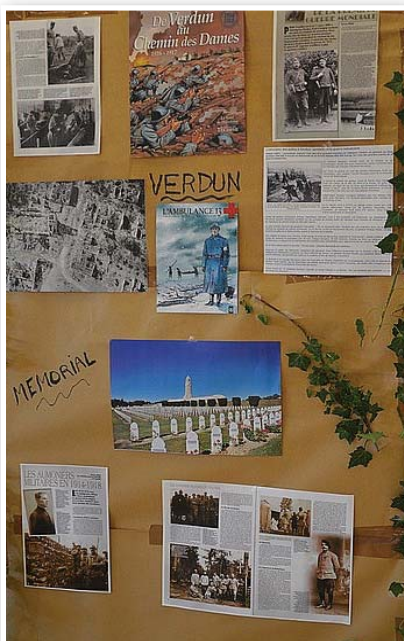
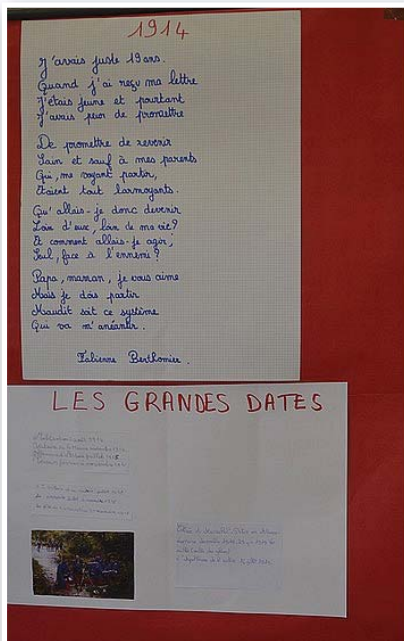
- le corps enseignant de l'école primaire pour l'aide donnée aux enfants dans la préparation de l'exposition,
- les bénévoles qui ont participé à l'élaboration de l'exposition et à la sonorisation
- les pompiers de St Valery en Caux pour leur présence
- ainsi que toutes les personnes présentes. Discours de Jean-Pierre Cadinet, le président honoraire, rappelant la dureté de ce conflit, la minute de silence, puis l'appel aux morts et le chant de la Marseillaise.



L'exposition a pu être appréciée lors du pot de l'amitié offert par la municipalité. L'après-midi s'est déroulée autour d'un chaleureux repas, organisé par les Anciens Combattants, regroupant 66 convives dans une bonne ambiance.



L'association des Anciens Combattants remercie toutes les personnes qui ont amicalement contribué à la réalisation de l'exposition, en nous confiant leurs souvenirs personnels : documents, photos, lettres et divers matériels...
Le public a été nombreux et a apprécié cette exposition qui retraçait la vie de nos vaillants soldats ainsi que leurs moyens de combattre l'ennemi.



Exposition réalisée par les classes de primaire de la commune



Le président et les membres du bureau remercient les bénévoles qui ont contribué à la mise en place de cette exposition et à la préparation des tables pour le repas traditionnel du 11 novembre.



Exposition des Anciens Combattants



Bureau mains créatives

Assemblée générale « Les mains créatives »
Mardi 13 novembre 2018 à 14h a eu lieu l'assemblée générale de l'association « Les mains créatives » en présence de M Bourdon Maire de Neville.

La présidente (Mme Marie Claude Simon) a constaté que le quorum était atteint. Elle a rappelé l'ordre du jour et précisé que deux postes seraient à pourvoir, celui de présidente et celui de trésorière : un renouvellement partiel du bureau serait nécessaire. Après lecture des résultats financiers équilibrés par la trésorière Mme Beiller, le bureau a procédé au renouvellement des membres.

Mme Cathy Bons se propose de reprendre la présidence et Mme Marie Claude Simon le poste de trésorière.

Après vote, la majorité étant obtenue le bureau se compose comme suit :

Mme Cathy Bons Présidente Mme Marie Claude Simon Trésorière Mme Evelyne Huet Secrétaire

L'association compte actuellement 15 adhérents. Le montant de la cotisation annuelle est de 20 euros. Toute nouvelle adhésion sera la bienvenue pour apporter d'autres créations pour l'association.



Marché de Noël

Dimanche 25 novembre l'association les mains créatives organisait son traditionnel marché de Noël de 10 h à 18 h à la salle des fêtes de Neville.

Une vingtaine d'exposants étaient au rendez-vous pour proposer aux visiteurs des créations diverses et autres produits susceptibles de devenir des achats pour Noël.

Une tombola avait été organisée qui a permis de récompenser 14 personnes. La plupart des lots avaient été offerts par les exposants. Vers 16 h, la visite très attendue du Père Noël a ravi les petits et les grands : chant, distribution de chocolats, remise de dessins : ce fut un moment convivial pour tout le monde.

Repas annuel du cercle de la Gaieté

Le bureau du Cercle de la Gaieté, a emmené ses adhérents à Doudeville, au Cabaret le Puits Enchanté pour un déjeuner spectacle. Ce repas est une façon de clôturer notre année de réunions dans une ambiance festive et bon enfant. Cette journée a été appréciée par tous: la qualité du repas servi par les artistes eux-mêmes qui ensuite ont fourni un spectacle de qualité en mêlant humour, chansons et féerie.

Les bonnes choses ayant une fin, tous sont rentrés «Enchantés» et prêts à revenir l'année prochaine pour le nouveau spectacle.



■ La 2ème Foire à Tout de l'Association "Graines de Mômes Névillais"

Nous remercions chaleureusement les exposants et le public d'avoir participé à cette journée malgré des conditions climatiques compliquées ; Monsieur BOURDON et son équipe municipale pour le prêt de la salle et l'installation du matériel ; l'équipe enseignante pour la distribution des papiers aux enfants de l'école ; Anthony ETIENNE et le groupe CASINO pour le panier garni ; Monsieur et Madame HEDOUIN pour les bouteilles de cidre fermier ; Sandrine JULIEN ainsi qu'Antoine & Betty pour leur don de gâteaux.



■ Bûche et filet garnis

Le Cercle de la Gaieté a réuni ses adhérents le mardi 18 Décembre pour déguster la bûche de Noël, offerte par Emilie et Clément nos boulangers. Un grand merci pour leur générosité. C'était la dernière rencontre de l'année et à cette occasion, chacun s'est vu remettre un colis festif, préparé par nos soins. Annick, Annie, Danièle et les membres du bureau, souhaitent à tous une bonne année

■ Fête de Noël de l'école

le Père Noël est venu à l'école rendre visite aux 140 enfants, il leur a fait chanter la chanson du petit Papa Noël et leur a remis à chacun le cadeau choisi par leurs soins. Une bonne complicité, un petit bisou lors de la distribution des jouets. La fête s'est terminée autour d'un goûter ; brioches, bonbons et jus de fruits. Merci à tous ceux qui ont organisés cette petite fête.



GENERATION SPORT
Saison 2018/2019
 Au complexe sportif et l'ancienne cantine, NEVILLE
REPRISE DES LE MARDI 11 SEPTEMBRE 2018.
 Profitez de la 1^{ère} semaine pour essayer tous les
 cours **GRATUITEMENT !**

GYM DOUCE
 Mardi de 11h à 12h et
 Vendredi 17h15 à 18h15

NOUVEAU : CARDIO DANCE
 Mardi de 18h15 à 19h15

STEP
 Mardi de 19h15 à 20h15

RENFORCEMENT MUSCULAIRE
 Vendredi de 18h20 à 19h20






*Dernier cours de l'année 2018
 Petit cadeau une boîte de FERRERO ROCHER
 à chaque adhérent.*

Mariages

«Tous nos vœux de bonheur aux jeunes époux»

BOURGOIS Marine / GORGIBUS Benjamin	10/02/2018
CANU Christine / DUSSAUX Philippe	20/04/2018
LEVILLAIN Cécile / SCHAEFFER Johann	12/05/2018
DUBOIS Aurélie / LEFRANCOIS Stéphane	16/06/2018
LUCAS Nolwenn / QUILLARD Léo	28/07/2018
CAVÉ Amélie / SINQUIN Grégory	25/08/2018
KASMI Marie / VANNIER Kévin	22/09/2018
DAGUE Fabienne / LECLERCQ-VILLAIN Thierry	21/10/2018
VANDEN BRIL Amandine / JOUGLET Pierre	22/12/2018

Pacs

«Tous nos vœux de bonheur aux jeunes pacsés»

DUBOSC Mathilde / TURMEL Guillaume	17/02/2018
HELLOUIN Amandine / PIEDNOËL Kévin	21/03/2018
DUTHIL Annick / CRESSENT Philippe	29/05/2018
CANU Alexandra / CRESSENT Ludovic	11/08/2018
DELAHAYE Charlène / DE CARVALHO Mickaël	08/12/2018
GUILLET Laëtitia /AERNOUT Stéphane	21/12/2018

Naissances

«Nos sincères félicitations aux parents»

OKOBO Malia, Héléna, Sylvia	15/01/2018
DE CARVALHO Thom, Augusto, François	14/03/2018
SIMONNET Jade, Laetitia, Brigitte	12/04/2018
DELAPLANQUE César, Emmanuel, Tanguy	22/04/2018
CABARET Manuela, Katy, Marine	02/05/2018
PASCAL Alice	03/06/2018
MOKRANE Maksen	15/06/2018
VAULOUP Gabriel, Marie, Raphaël	27/06/2018
BERTIN Albane, Annie, Christine	29/07/2018
DULONG Raphaëlle, Brigitte, Hélène	24/09/2018
COUDRÉ Lyanna, Christèle, Nathalie	25/09/2018
COSME GROUT Nolann, Francis, Daniel	22/10/2018
COUSIN Diégo, Laurent, Roland	11/10/2018
RICHARD Malo Ludovic Antoine	09/12/2018

Décès

«Nos sincères condoléances aux familles»

DUBOST née DUFILS Huguette, Marie-Thérèse	14/01/2018
CORUBLE Christian, Michel, Auguste	23/03/2018
BLANQUET née LIBERGE Jeannine, Lucie	03/08/2018
VEZIER née BOURGEOIS Joëlle, Edith, Albertine	04/08/2018
CHANDELIER Gaël, Marie	08/10/2018

• **Bienvenue aux nouveaux habitants**

- VASSEUR Tracy
- RENARD Karine
- DEROO Jacky
- KOPFF Fabrice
- ROLAND David Carole
- VERDIER Jérôme
- BEAUGRAND Olivier
- COUSIN Jeremy SENECAI Elodie
- CANU Guillaume Séverine
- REMY Katy
- PIERRE BOULMANT Hélène
- AVISSE COURBE Charlotte V
- Monsieur LAPPEL Olivier

Citation

Pourquoi fait-on de la musique pour la fête de la Musique alors qu'on ne travaille pas pour la fête du Travail ?

Philippe BOUVARD

■ **Calendrier des manifestations 2019**

6 janvier

Vœux de la municipalité
Remise des prix des maisons fleuries

17 février

Thé dansant, Les Anciens Combattants

1/2/3 mars

Bourse aux vêtements, Le Cercle de la Gaieté

6 avril

Repas, Les Anciens Combattants

8 mai

Cérémonie du 8 mai, Les Anciens Combattants

16 juin

Fête des mères et des pères, Municipalité

2 juin

Foire à tout, Les mains Créatives

13 juillet ou 15 août

retraite aux flambeaux / feu d'artifice, Municipalité (selon la météo)

14 juillet

Fête Nationale, Municipalité
Pique Nique, Les anciens combattants

6/7/8 septembre

bourse aux vêtements, Le Cercle de la Gaieté

12/13 octobre

Brocante, Graines de mômes

*** octobre**

repas du CCAS, Municipalité (*date à préciser)

11 novembre

Cérémonie armistice, Les Anciens Combattants

23-24 novembre

Le marché de Noël, Les mains Créatives

Pour soutenir les efforts des associations pour faire vivre Néville, venez nombreux à leurs manifestations Les détails de ces diverses manifestations seront donnés chez les commerçants et le site internet de Néville

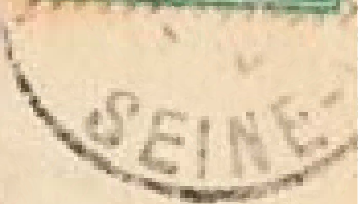
■ **Agence postale**

Du lundi au samedi de 8h 0 à 12h
lundi mardi jeudi 13h30 à 16h30

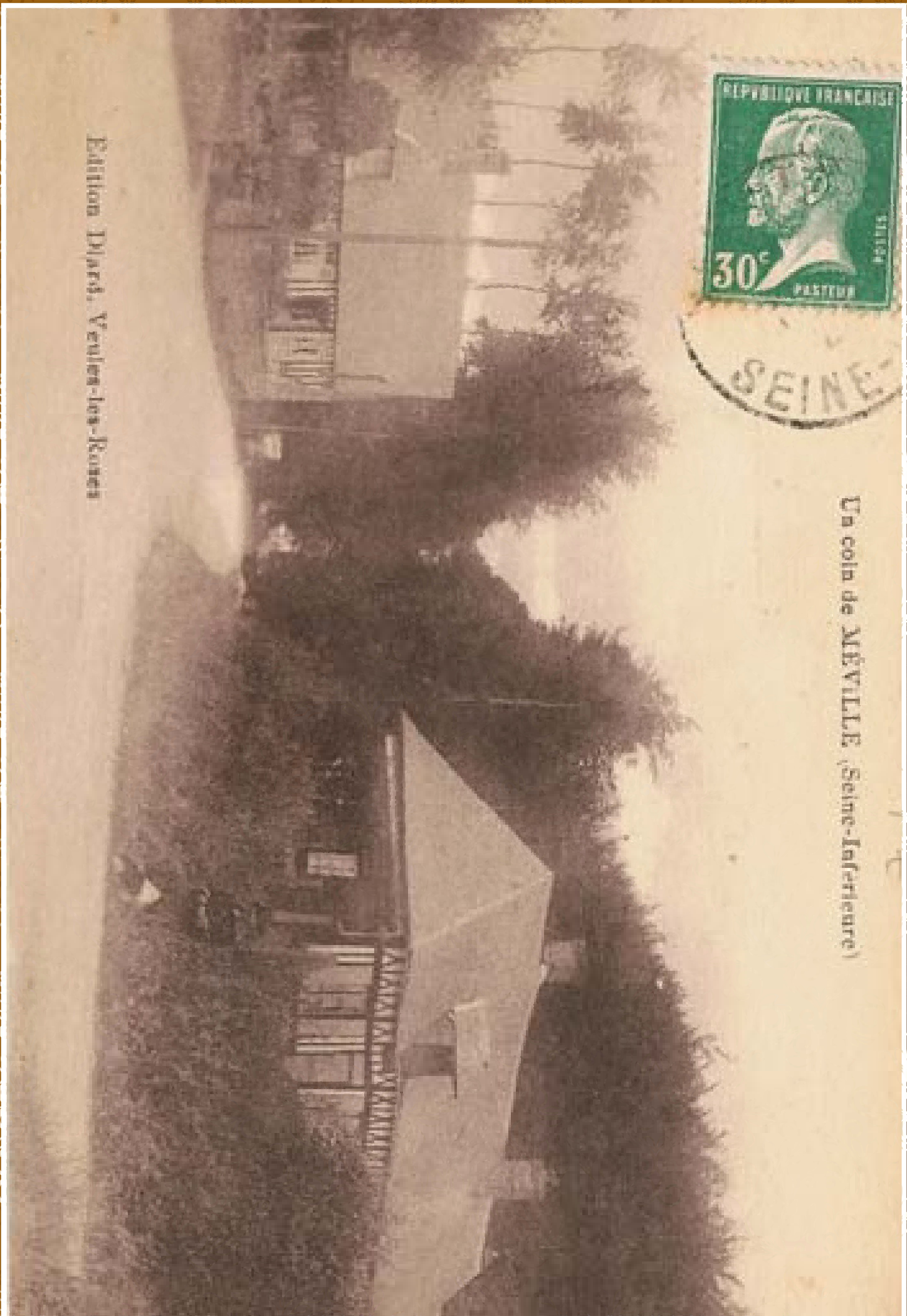
■ **Mairie**

Du lundi au samedi 8 h 30 à 12 h
mardi, jeudi, vendredi 13 h 30 à 16 h 30
mairie-neville@wanadoo.fr Tél 02 35 97 05

Le petit journal de la Commune de Néville, rédigé par ses élus :
Directeur de la publication : André Pierre BOURDON
Rédactrice en Chef : Dominique VASSEUR
Équipe de Rédaction : Corinne CHAUPUIS - Lynda VINCENT - Fabrice MAHU
venez nous rejoindre sur le site internet :
www.neville.fr (informations, photos)



Un coin de MEVILLÉ, (Seine-Inférieure)



Edition M. J. A. Yvelles-les-Roses